

Sujet : [INTERNET] à l'attention de Mr J-P Bordron /commissaire-enqueteur
De : Jerusalmly Suzanne <suzjeru@gmail.com>
Date : 02/10/2020 13:46
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Suzanne Jérusalmy

18 Rue Alfred

92140 Clamart

Monsieur Jean Pierre BORDRON

Commissaire-Enquêteur

Cher Monsieur ,

Habitante d'une maison sur la commune de Puy du lac depuis plus de quinze ans, j'ai passé tous les été de mes 5 à 20 ans dans la commune. La nature paisible me permet de faire une véritable rupture avec la vie que je mène au quotidien. Le contraste de paysage est flagrant mais si le projet de construction d'un parc éolien aboutit, je ne pense plus passer mes vacances estivales ici.

En dehors de toutes considérations affectives voici ce que nous ne voulons pas en relation avec l'implantation d'éoliennes sur notre commune .

Une dégradation de l'habitat et une dévaluation de la valeur de nos maisons. sans parler de l'environnement historique de proximité.

Des effets néfastes sur notre santé et celle des animaux domestiques et sauvages induit par le bruit sons et ultrasons provoquant des céphalées, acouphènes, troubles du sommeil (effet stroboscopique), tachycardie sans parler d'autres symptômes pouvant amener jusqu'à la dépression.

Constat factuel de médecins rapportés par l'académie Nationale de médecine et de nombreuses études,

La proximité immédiate (560 m) s'avère être une limite bien que réglementaire trop proche de nos maisons pour des éoliennes de cette hauteur . Une demi tour Eiffel !...

Nous attirons votre attention sur deux points également essentiels : la commune est située entre deux champs d'éoliennes implantés à Saint-Crépin et Archingeay est ce nécessaire de saupoudrer

d'autres champs dans toutes les communes ?.

L'autre point est que Puy du Lac comporte des espèces protégées dont les chauves-souris qui seront tués par ces machines entraînant des déséquilibres dans la biodiversité.

La commune est proche d'un site Natura 2000 qui a une grande valeur pour la faune et la flore exceptionnelles qu'il contient d'après l'Union Européennes.

Est-il besoin de rappeler que ce tient un spectacle depuis 15 ans à Quart d'écu amenant de très nombreux spectateurs . Seront ils toujours attiré par ce son et lumière les éoliennes devenant concurrentes seront elles arrêtées?

En 2017 la population de la commune à signer une pétition contre ces projets à 70%. Ces 70% ont élus un nouveau conseil municipal essentiellement pour cette même raison et s'opposant ainsi résolument à ces deux nouveaux parcs éoliens .Vous êtes le représentant de la démocratie et de la république trouveriez vous normal que ces projets aboutissent .

Comment l'utilité public peut-elle s'opposer à la majorité démocratique?

l'expérience nous montre que les sociétés qui construisent ces éoliennes si elles font faillites donnent à la commune le soin de déconstruire celles ci . Coût que les citoyens devront supporter (en plus de nuisances)

En conclusion je suis totalement défavorable à l'implantation des deux parcs d'éoliennes sud et nord sur la commune de Puy du lac. Je m'en remet à la sagesse de votre décision et vous prie, Monsieur le commissaire enquêteur, d'accepter mes salutations distinguées.

Suzanne Jérusalmy

Sujet : [INTERNET] Projet de Puy du Lac Nord (eolien)

De : claudia bawden <baud24@hotmail.com>

Date : 03/10/2020 10:54

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur

La charente maritime est chère à mon cœur car elle abrite une de mes amies. Ghislaine S...

Ghislaine habite à Péré, au sud de Niort, je crois.

Elle m'a confié avoir le syndrome Asperger. C'est une condition qui fait qu'elle entend les sifflements des éoliennes toutes proches de son domicile. Les très basses fréquences sont émises et elle entend le son. "si" continuellement dans les oreilles. La nuit c'est intenable et parfois elle fuit la nuit dans sa voiture avec ses oreillers.

Le maire l'ignore et elle redemande à être relogée ponctuellement. Rien n'y fait. Le préfet d'alors lui a envoyé un acousticien qui est venu avec un audio mètre non sensible. Pas de mesure infrasonique de faite. Il n'avait pas reçu d'instruction pour une mesure infrasonique. C'est dire l'amateurisme des services préfectoraux. On lui a répondu que le bruit qu'elle entendait ne venait pas des éoliennes proches. Aucune preuve pour dire cela. Que des affirmations gratuites pour dédouaner les promoteurs éoliens toujours persona grâta pour les préfets.

Depuis cette personne n'en finit plus de voir sa santé se dégrader et il ne semble pas que sa situation soit prise en main par qui que ce soit. Parfois elle reçoit comme des coups de poing dans la poitrine, ses vertiges elle les calme un peu par des drogues mais ce n'est pas une solution.

Près d'elle d'autres victimes, comme elle trop proche des éoliennes.

Je vous joins un témoignage d'un acousticien pris de vertiges et nausées quand il a investigué chez des clients. Ses analyses ont le mérite d'éclairer le cas des éoliennes.

Une technologie qu'on a fait fondre sur les malheureux français sans aucune étude épidémiologique au préalable et qui fait des ravages.

Et les malheureux sont encore taxés par dessus le marché, ridiculisés par des médecins peu formés en électromagnétisme et condamnés à la torture chez eux.

Est ce que la torture n'est pas interdite en France ??

Si le projet est autorisé il y aura d'autres victimes... Voilà pourquoi ce projet doit être écrasé dans l'œuf avant qu'il ne fasse souffrir d'autres innocents.

On a bien vécu sans éoliennes depuis 10.000 ans. Un moratoire définitif permettrait aux gens de se régénérer après la crise du Covid 19.

Mais on dirait que des individus éviscérés de leur compassion humaine sont aux manettes et écrasent toujours un peu plus une population souffrante et désespérée. La maltraitance est pourtant punie dans le code civil. Elle s'appliquerait mieux dans les épahds que au domicile ?

Sent from my Sony Xperia™ smartphone

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable sur le projet de "Parc éolien puy laquois Nord"

De : Jessica Pissier <jessica.pissier@wanadoo.fr>

Date : 03/10/2020 14:51

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. le Commissaire enquêteur,

Je vous ai fait parvenir un mail concernant le projet "sud". Ce projet me concerne aussi, même si l'implantation géographique dans la zone nord laisse quelque mètres supplémentaires de distance entre ces éoliennes et la maison que je vais occuper prochainement.

Des simulations nous ont été proposées par l'association qui milite pour préserver notre environnement. Je suis attristée de voir ces paysages "naturels" dévastés par la main et l'intelligence de l'homme. Je crois que la planète en a assez vu. Et depuis longtemps, en fait. Lorsque de véritables solutions/alternatives à la transition énergétique seront proposées, alors comptez sur nous, nous y réfléchirons avec bon coeur!

Encore une fois, au-delà de mes intérêts et souhaits propres, je songe aussi à la terre que nous laissons aux enfants que nous mettons au monde, à la postérité. Je n'ai moi-même pas d'enfant, consciemment. Et je m'inquiète donc pour les enfants qu'ont mis au monde ceux qui, par ailleurs, s'engagent pour porter le plus loin possible des projets de destruction programmée de la planète. Sans cohérence, donc. Et sans conscience. Ne serait-ce que vis-à-vis de leurs propres enfants. Je me demande parfois comment il est possible de vivre si...dissocié. Au point d'en devenir égocentré, même devant l'avenir de ceux que l'on a fait naître dans ce monde.

Certains font le choix de venir vivre à la campagne pour goûter le calme et se connecter un petit peu -si cela est encore possible- à la nature. Certains enfants y ont donc accès, avec plus ou moins de qualité, selon les coins de France concernés. Merci de respecter le peu qui reste, pour eux. Pour la vie qui s'accroche, sur place.

Beaucoup de mots, beaucoup de lecture pour vous, j'imagine. Alors qu'un déclic suffirait, en amont des mots, et au-delà de la conscience...

Je compte sur vous, ne serait-ce que pour étudier avec sincérité nos témoignages, et faire preuve d'empathie. Pour vous-même, pour vos proches, pour nous, pour la nature qui nous enveloppe encore.

Bien cordialement,

Jessica PISSIER

Sujet : [INTERNET] Ref. Deux projets éoliens Nord et Sud à Puy du Lac (17380). Observations au commissaire-enquêteur

De : <joelle-renard@neuf.fr>

Date : 04/10/2020 16:46

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Le 4 octobre 2020

Monsieur le commissaire-enquêteur,

J'apporte ma voix de soutien CONTRE les projets Eoliens Nord et Sud à Puy du Lac (17380)

L'encerclement-mitage de la commune de Puy du Lac par des éoliennes est un défi au sens commun. Les étroites zones d'implantations projetées font que quelle que soit la situation géographique des habitations sises sur cette commune elles ne pourront échapper à leur invasion visuelle et sonore. Qui peut souhaiter vivre au quotidien et pour des années, encerclé par huit gigantesques éoliennes et subir leurs nuisances ?

Les nocivités que les éoliennes génèreront dans ce contexte de proximité sont difficilement acceptables pour les populations y ayant leur habitat.

Les déprédations sonores et les infrasons tout d'abord : leur impact sur les êtres humains, les animaux domestiques et les animaux sauvages en termes de souffrance physique/mentale n'est plus niée à l'heure actuelle et ces nuisances font peser la menace d'un grave impact environnemental sur un territoire qui jusqu'à présent vit en harmonie avec sa faune et sa flore grâce à une approche respectueuse du patrimoine local sur lequel veille les habitants.

En ce qui concerne l'aspect écologique mis en avant, je cite Stéphane Chatelin directeur de l'association Négawatt qui reconnaît que : « L'éolien ... comme tout moyen de production d'énergie a un impact. Si, pour fonctionner, une éolienne n'émet pas de gaz à effet de serre, elle utilise des matières premières et de l'énergie dans sa phase de construction et de mise en place physique et chaque machine nécessite un socle de béton, environ 1.500 tonnes par mât. Le mât requiert de 25 à 40 tonnes d'acier selon les modèles. Les pales sont formées de composites difficiles à recycler et l'électronique utilise des composants précieux, comme le silicium et l'aluminium, ainsi que des " terres rares ", terme derrière lequel se cachent 17 métaux essentiellement des sous-produits de l'industrie minière, difficiles à extraire »

Je soutiens avec énergie la municipalité de Puy-du Lac qui après avoir étudié les différents aspects des deux projets de construction sur son territoire de 4 éoliennes chacun, dénommés :

1. Parc Eolien Nord FREESIA, et
2. Parc Eolien Sud ECHEVERIA

et avoir appréhendé : le gigantisme des constructions, les nuisances mentionnées ci-dessus, les aléas de leur rentabilité réelle, de leur durée de vie, de leur fin de vie et l'angoissante réalité de leur démantèlement à terme, conteste vigoureusement l'intérêt de ces projets pour leur commune et s'oppose à leur réalisation.

Je vous demande d'émettre en mon nom un avis défavorable aux deux projets

éoliens nord et sud de Puy du Lac (17380).

Joëlle Renard. 12 rue du Pinier. 17250 La Vallée